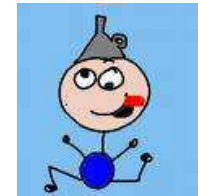


Imaginez ..

le gouvernement qui légifère pour obliger Michelin à céder, à prix coûtant, 25 % de ses pneus à ses concurrents (Goodyear, Firestone ..) au prétexte que ces derniers ne sont pas Compétitifs !

Aberrant diriez vous !



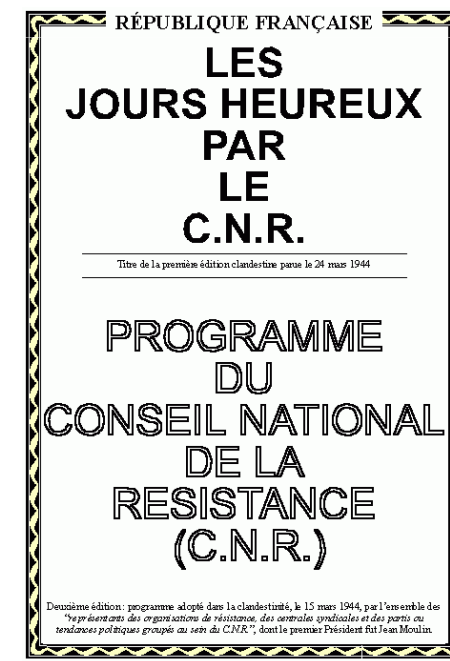
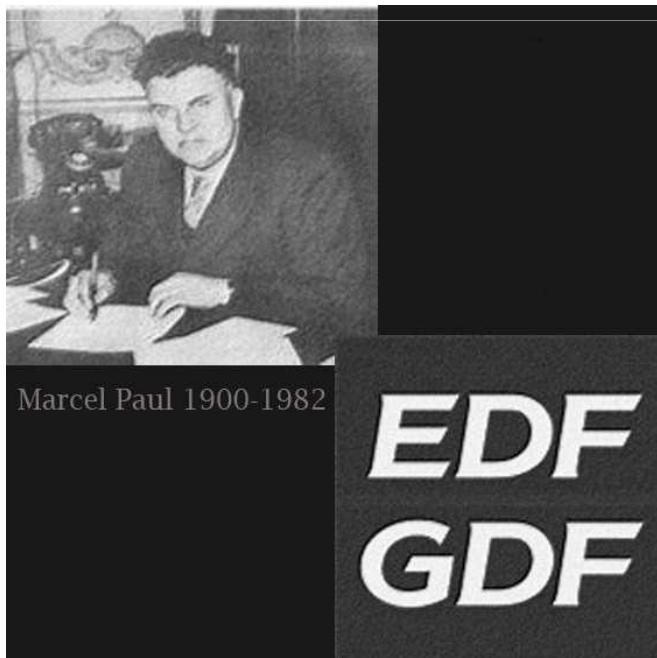
Pourtant cette histoire existe dans un autre domaine plus vital que celui des pneus

Suivez cette histoire vraie, celle d'un hold-up programmé ...

En 1946, selon le programme du conseil national de la résistance, sous l'impulsion des salariés de l'énergie et du ministre communiste Marcel Paul, les industries électriques et gazières étaient nationalisées.

Il s'agissait de reconstruire la France et de se donner les moyens de cette reconstruction en offrant à la nation des outils performants notamment dans le domaine de l'énergie :

« le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques » Extrait du programme du CNR



A partir de 1946, de lourds investissements ont été faits pour produire, transporter et distribuer l'électricité dont le pays avait besoin. EDF a ainsi fourni à la nation un KW, parmi les moins cher, le plus proche du prix coûtant, les tarifs étant fixés par l'Etat.

Ce sont les usagers qui ont payés ces investissements en acquittant leurs factures d'électricité.



A partir des années 90, les gouvernements inscrits dans le concept du libéralisme économique prôné par l'OMC (organisation mondiale du commerce) construisent l'Europe de « la concurrence libre et non faussée »
Les directives européennes se succèdent, instituant la concurrence dans les domaines jusque là attribués à de grands services publics : TELECOM – Electricité et Gaz – Transport ferroviaire – La Poste

Electricité et Gaz

Ouverture du Marché

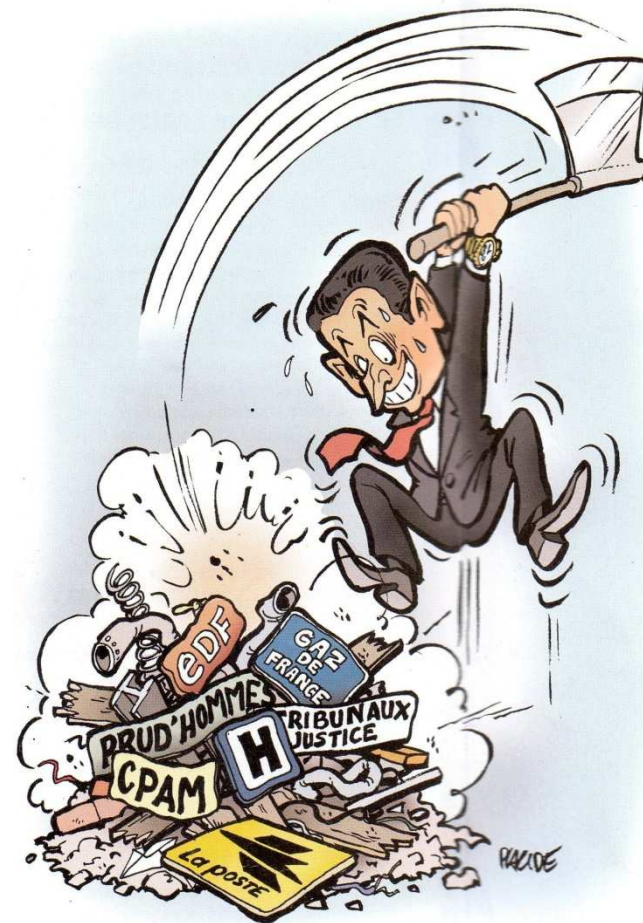


VOUS ÊTES SÛRS ?

Service Public



Tous attendent de vous croquer, comme ils l'ont fait pour les industriels tentés par l'aventure de la libéralisation !



Dans les années 2000 tout s'accélère , la France transpose les directives européennes :

- 6 lois adoptées depuis l'an 2000 pour ouvrir le marché.
- Ouverture progressive puis totale des marchés Elec et gaz
- GDF marié à SUEZ et privatisé.
- EDF transformée en société anonyme.
- Morcellement d'EDF et de GDF en plusieurs et nombreuses entreprises.

-Obligation faite à EDF de racheter des énergies renouvelables à des prix, souvent très élevés (1) et compensés financièrement par l'ensemble des usagers.

(CSPE acquittée sur chaque facture d'électricité)

(1) jusqu'à 58 cts d'€ pour le solaire photovoltaïque



On nous a dit et répété « la concurrence fait baisser les prix ». Mais dès l'ouverture du marché les prix ont flambé :

**A l'échelle européenne, entre 2005 et 2007, hausse générale des prix de l'énergie :
+ 18 % pour le gaz domestique
+ 14 % pour l'électricité domestique**

**En France le prix du gaz s'est envolé :
+ 51,8 %
Depuis 2004**

En France, les salariés de l'énergie, appuyés par de nombreuses organisations et défenseurs du service public, combattent l'ouverture à la concurrence et obtiennent le maintien des tarifs réglementés (fixés par l'Etat)



Votre énergie vous la voulez à quel prix ?

+ 80 % en électricité*

+ 40 % en gaz*

Demain, c'est votre tour

Sauf si vous dites : NON

- à la privatisation d'EDF/GDF
- à l'ouverture du marché au 1^{er} juillet 2007

OUI

- à la fusion EDF/GDF
- à la maîtrise publique du coût de l'énergie

DITES-LE À VOS ÉLUS
avant qu'il ne soit trop tard

*Propositions de prix faites aux Industriels depuis l'ouverture des marchés à la concurrence

électricité

ATTENTION ARNAQUE !

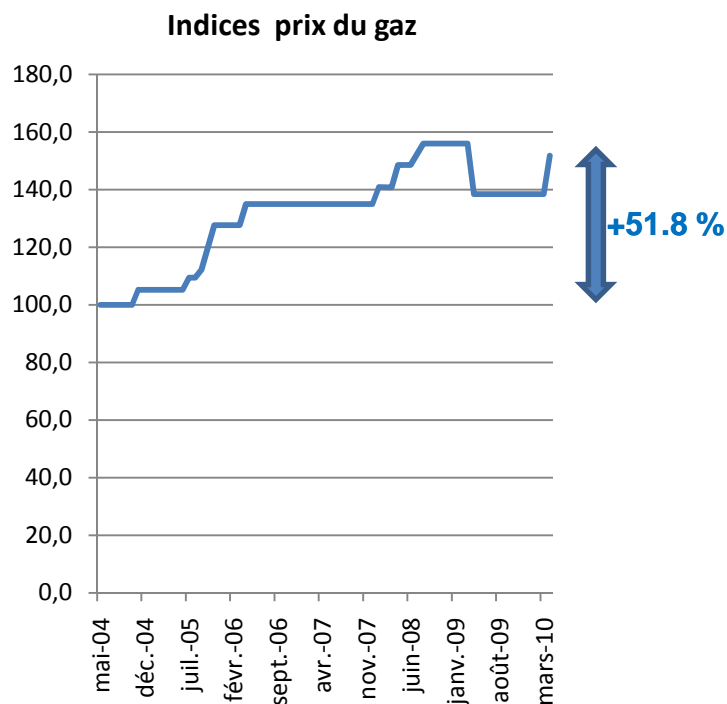
A partir du 1er juillet 2007
Si vous acceptez de quitter le service au tarif public
(dit administré)

Vos factures vont s'envoler



Evolution des prix du gaz aux particuliers

Près de 90% des 10,8 millions de foyers raccordés au gaz naturel sont soumis aux tarifs réglementés proposés par GDF Suez. **Jusqu'en 2009, ces tarifs étaient fixés par les ministres de l'Economie et de l'Energie. Mais c'est désormais GDF Suez qui décide des éventuels changements de prix, sous le contrôle de la CRE.** Le nouveau mécanisme mis en place par le gouvernement l'exonère de prendre la décision d'autoriser ou de refuser les hausses !



1^{er} avril 2010 hausse du gaz + 9,7 %

Le mécanisme de fixation des tarifs du gaz aux usagers mis en place par le gouvernement prévoit que ceux-ci soient indexés sur les prix du pétrole. **Or si les cours du pétrole augmentent, les prix à l'approvisionnement du gaz stagnent. Donc la nouvelle envolée du prix du gaz ne peut pas être expliquée par une hausse des coûts !**

Il s'agit d'accroître encore les marges financières de GDF-SUEZ au seul bénéfice des actionnaires. Le groupe a réalisé un bénéfice de 4,5 milliards d'€ en 2009.





Prix de l'électricité

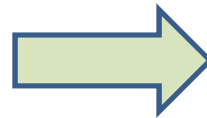
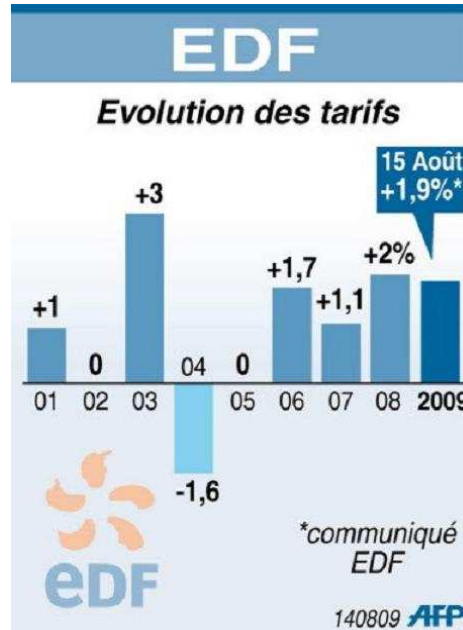
En France , malgré un racolage souvent indécent, les profits tant espérés par les nouveaux fournisseurs d'électricité ne sont pas au rendez vous !

Les raisons :

Avec le parc nucléaire (payé par les français) EDF produit 80 % de son électricité à un coût très compétitif

Coût du KWh domestique
en Allemagne : 20,9 Cts d'€
en France : 11,5 cts d'€

Le maintien provisoire des tarifs réglementés (EDF), calculés sur la base des coûts de production, transport et distribution



Ainsi en France les tarifs sont trop bas : ils nuisent à la concurrence !

Echec de la concurrence : 96 % des français sont restés fidèles aux tarifs réglementés de leur opérateur historique EDF

Bon élève de la classe libérale européenne, le gouvernement Fillon entend trouver la parade : Un projet de loi pour redonner vie à la concurrence ! La loi « NOME » (Nouvelle organisation du marché de l'électricité)

Objectifs :

1 - Octroyer aux concurrents d'EDF la possibilité d'acquérir à prix coûtant 1000 millions de KW, soit 25 % de la production annuelle d'EDF et transférer ainsi une partie de la rente nucléaire à des groupes privés.

C'est un hold-up d'état !

2 - Supprimer les tarifs réglementés :

- pour les entreprises à compter de 2015.

- Pour les particuliers c'est la CRE (commission de régulation de l'énergie) qui les fixera, celle-ci devra intégrer « une référence aux prix du marché ». Ce qui permettra d'aligner progressivement les tarifs sur le prix, bien plus élevé, du marché .



Il faut empêcher cela et exiger



La création d'un pôle public de l'énergie :

Une structure juridique indépendante qui fixe un cadre contraint (législatif) à toutes les entreprises du secteur, quel que soit leur type de propriété, pour permettre d'aller vers de nouvelles nationalisations et ainsi répondre équitablement à l'exigence de fourniture d'énergie à tous et au moindre coût. Une maîtrise publique qui passe par la démocratisation des entreprises, des droits accrus pour les salariés et les usagers.

Une maîtrise publique à l'échelle européenne

A créer sur la base d'une coopération renforcée entre pays, autour d'objectifs communs tels que la réduction des gaz à effet de serre, la recherche, le droit à l'énergie et la réduction des inégalités.

Une agence européenne de l'énergie

Regroupant toutes les formes d'énergie existantes, et dont les missions consisteraient à valoriser les groupements d'achat à long terme, la sécurité d'approvisionnement ou bien encore l'interconnexion des réseaux nationaux, dans le respect et l'indépendance de chaque pays.